



Separation communication quasi impossible entre nous

Par Visiteur

Bonjour, suite à notre séparation, la communication est quasi impossible avec la mère de mon fils de 3 ans. Comment faire pour que je puisse avoir mon fils par exemple deux jours par semaine en échange d'une pension? merci.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Comment faire pour que je puisse avoir mon fils par exemple deux jours par semaine en échange d'une pension?
Ce n'est pas une question d'échange.

Vous devez saisir le juge aux affaires familiales afin que celui-ci statue sur le droit de garde de visite et de garde de l'enfant et éventuellement sur le versement d'une pension alimentaire.

Cordialement